

COUDERC Gérard

*Expert – Comptable
Commissaire aux Comptes*

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

10, Place André Maurois

BP N° 9999

24019 PERIGUEUX CEDEX

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur l'Exercice clos au 31 Décembre 2009

23, Rue de Campniac
24000 PERIGUEUX

COUDERC Gérard
Commissaire aux Comptes

23, Rue de Campniac
24000 PERIGUEUX

☎ 05.53.35.86.80

☎ 05.53.04.38.83

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009, sur :

✂ Le contrôle des comptes annuels du Comité départemental de DORDOGNE de la Ligue contre le Cancer, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

✂ La justification de mes appréciations,

✂ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Périgueux, le 15 mars 2010

Gérard COUDERC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice du 01/01/09 au 31/12/09			Ex. N-1
		Brut	Amort. Prov.	N E T	N E T
A C T I F I M M O B I L I S E	<u>Immobilisations Incorporelles :</u>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires			-	-
	Immo. Incorporelles en cours				
	Autres				
	Avances et acomptes				
	<u>Immobilisations Corporelles :</u>				
	Terrains				
	Constructions	120 090	60 446	59 644	62 974
	Instal. Techniques, mat. Et out. Ind.	1 736	1 736	-	-
	Autres immobilisations corporelles	30 702	30 480	222	1 113
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<u>Immobilisations Financières (2) :</u>				
	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	182	-	182	182
TOTAL I		152 710	92 661	60 049	64 268
A C T I F C I R C U L A N T	<u>Stocks et en-cours :</u>				
	Matières premières et autres approv.				
	En-cours de production : biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	-	-	-	100
	<u>Avances et acomptes versés sur commandes créances (3) :</u>				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	3 323	-	3 323	2 635
	Legs et donations en cours de réalisation				
	<u>Valeurs mobilières de placement :</u>	125 832		125 832	163 247
	Actions propres				
Comptes Régul.	Autres titres				
	<u>Disponibilités</u>	223 930	-	223 930	40 252
	<u>Charges constatées d'avance (4)</u>	1 106		1 106	1 260
	TOTAL II	354 191	-	354 191	207 494
	Charges à répartir sur plus. exerc. (III)				
	Primes de remb. Des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion ACTIF (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	506 901	92 661	414 240	271 762
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
(4) Dont à plus d'un an					

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	<u>Fonds de dotation :</u>		
	Libéralités ayant le caractère d'apport assort de condition		
	Ecart de réévaluation		
	<u>Réserves :</u>		
	Réserves statutaires ou contractuelles	373 640	373 640
	Fonds de réserve pour la recherche	67 826	67 826
	Autres réserves	- 92 401	- 92 401
	Report à nouveau (crédit)	22 209	22 209
	Report à nouveau (débit)	- 276 562	- 192 010
	Résultat de l'exercice (<i>bénéfice ou perte</i>)	139 043	- 84 851
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL I	233 755	94 413
Prov.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	-	-
	TOTAL II	-	-
Fonds	Fonds dédiés / subventions de fonctionnement	45 245	45 245
	Fonds dédiés sur autres ressources	109 612	109 612
	TOTAL III	154 857	154 857
Dettes (1)	Emprunts obligatoires convertibles		
	Autres emprunts obligatoires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 284	8 989
	Dettes fiscales et sociales	6 260	5 724
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 084	7 780
Comptes Régul.	Legs et donations en cours de réalisation		
	Produits constatés d'avance (3)		
	TOTAL IV	25 628	22 492
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	414 240	271 762
	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours banc courants soldes créd. de banques		
	(3) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09	Exercice N-1
<u>Produits d'exploitation (1) :</u>		
Ventes de marchandises	1 524	972
Production vendue (biens et services)	104 661	94 537
<u>Montant net du chiffre d'affaires</u>	<u>106 185</u>	<u>95 509</u>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	42 123	50 634
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	-	833
Autres produits, cotisations, collectes	271 774	301 668
Reprise ressources sur legs affectés		
TOTAL I	420 081	448 644
<u>Charges d'exploitation (2) :</u>		
Achats de marchandises (a)	7 465	14 788
Variation de stock	100	43
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	120 148	123 624
Impôts, taxes et versements assimilés	3 450	3 518
Salaires et traitements	45 240	44 143
Charges sociales	20 757	20 725
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions :</u>		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	4 220	5 008
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-
Autres charges, bourses et subventions	308 463	414 307
TOTAL II	509 843	626 156
1. Résultat d'exploitation (I - II)	- 89 761	- 177 512
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* y compris		
> redevances de crédit-bail mobilier		
> redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

COMPTE DE RESULTAT

Suite

RUBRIQUES	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09	Exercice N-1
<u>Produits financiers :</u>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)	1 186	3 391
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	
Différences positives de change		
Produits nets/cessions de valeurs mobilières de placement	-	
TOTAL V	1 186	3 391
<u>Charges financières</u>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes/cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	-	-
2. Résultat financier (V-VI)	1 186	3 391
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	- 88 575	31 903
<u>Produits exceptionnels :</u>		
Sur opérations de gestion	229 809	110 649
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	229 809	110 649
<u>Charges exceptionnelles :</u>		
Sur opérations de gestion	2 190	21 380
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	2 190	21 380
4. Résultat exceptionnel (VII - VIII)	227 618	89 269
<u>Solde des ressources affectés :</u>		
Reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL des produits (I+III+V+VII)	651 076	562 684
TOTAL des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	512 033	647 536
BENEFICE OU PERTE	139 043	- 84 852
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

ANNEXE**Sommaire**

<u>1</u>	<u>FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE</u>	1
	1.1 Evénements principaux de l'exercice	1
	1.2 Principes comptables et dérogations	1
	1.3 Durée et période de l'exercice comptable	2
<u>2</u>	<u>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</u>	3
	2.1 Actif	3
	2.1.1. Tableau des immobilisations	3
	2.1.2. Tableau des amortissements	3
	2.1.3. Immobilisations incorporelles	3
	2.1.4. Immobilisations corporelles	4
	2.1.5. Immobilisations financières	5
	2.1.6. Evaluation des stocks	6
	2.1.7. Créances	7
	2.1.8. Produits à recevoir	7
	2.1.9. Avoirs à recevoir du B.N.	7
	2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets	8
	2.1.11. Charges constatées d'avance	9
	2.2 Passif	
	2.2.1. Fonds associatifs	10
	2.2.2. Provisions pour risques et charges	11
	2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	13
	2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi	14
	2.2.5. Etat des dettes	16
	2.2.6. Charges à payer	17
	2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés	17
	2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales	17
	2.2.9. Autres informations significatives	17
<u>3</u>	<u>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</u>	18
	3.1 Compte de résultat	18
	3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation	18
	3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	19
	3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents	20
	3.2 Contributions volontaires en nature	20
	3.3 Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées	20
	3.4 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	21
	3.5 Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative	21
	3.6 Tableau de suivi des legs	22
	3.7 Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre	22

3.8 Engagement hors bilan	22
3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires	22
3.8.2. Crédit-bail	23
3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 décembre 2009	23

4 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

4.1 Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	24
4.1.1. Définition des missions sociales	24
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public	24
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux	
4.1.4. Tableau de passage compte de résultat / CER	25
4.1.5. Règle d'affectation des coûts directs et indirects	26
4.1.6. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	27
4.1.7. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	27
4.1.8. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	27
4.1.9. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	28

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1. Principaux évènements de l'exercice

- Aucun évènement n'est intervenu.

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009.

Les cotisations antérieurement imputées dans le CER dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits ».

Les produits financiers antérieurement imputés dans le CER dans la rubrique « autres produits » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ».

1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10 % que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- ✚ Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 1^{er} avril 2010 ;
- ✚ Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 31 mars 2010.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	152 528.08	-	-	152 528.08
Immobilisations financières	181.57	-	-	181.57
TOTAL	152 709.65	0	0	152 709.65

2.1.2. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	88 441.19	4 219.75	-	92 660.94
TOTAL	88 441.19	4 219.75	0	92 660.94

2.1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Aucun mouvement n'est intervenu au cours de l'exercice

2.1.3.2. Frais d'établissement

Aucun frais d'établissement n'est comptabilisé au 31 décembre 2009.

2.1.3.3. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Logiciel	Linéaire	3
Terrain	-	-
Bâtiment structure		50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité		25
Bâtiment façade & ravalement		15
Bâtiment chauffage		15
Bâtiment plomberie & électricité		25
Bâtiment menuiseries extérieures		25
Bâtiment ascenseur		20
Bâtiment peinture & revêtement des sols		15
Aménagement & agencements des bureaux		10
Aménagement des bureaux chauffage		15
Aménagement des bureaux plomberie		25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures		25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol		15
Matériel de bureau		3
Matériel de transport		4
Conteneurs		3
Matériel informatique		3
Mobilier de bureau		5

2.1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1. Evaluation

- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont :

- compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

2.1.4.2. Principaux mouvements

Aucun investissement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

Aucune sortie d'immobilisation corporelle n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.1.4.3. Crédit-bail

Aucun contrat de crédit bail n'est souscrit au 31 décembre 2009

2.1.4.4. Actifs acquis ou produits pour un coût global

2.1.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (*méthode FIFO*).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

2.1.5.1. Principaux mouvements

Aucun mouvement n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.1.5.2. Immobilisations financières

Type d'immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	0	0	0	

2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (*lithographie, tee-shirt, porte clés, etc...*) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

Par prudence, la documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks comptables.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut €	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	181.57		181.57
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	3 322.71	3 322.71	
Charges constatées d'avance	1 106.27	1 106.27	
TOTAL	4 610.55	4 428.98	181.57

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice

et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) Non compris les avances et comptes versés sur commandes en cours

2.1.8. Produits à recevoir (à détailler)

- Produits à recevoir du Bureau National 84.46

2.1.9. Créances à recevoir (à détailler)

- Avoirs à recevoir du Bureau National 3 328.25

2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets

Nature des Placements	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2009 (1)	Valeur boursière au 31/12/2009 (2)	Provisions pour dépréciation (3)	Plus value latente si (2)>(1) (4)=(2)-(1)	(+) Values réalisées
Compte : 5030 ACTIONS * Actions (investissement direct) * Actions pures (OPCVM)					
Compte : 5060 ACTIONS * Obligations (investissement direct) * OPCVM Obligations					
Compte : 5070 BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A COURT TERME					
Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES * SICAV de Trésorerie * Fonds Commun de Trésorerie (produits monétaires) * Sicav & Fonds Communs Monétaires	} 125 831.94	128 116.56		2 284.62	1 101.18
Autres : (A détailler)					
TOTAL	125 831.94	128 116.56		2 284.62	1 101.18

CN° 517	Montants au 31 décembre
LIVRET A	40.000
LIVRET B	
TOTAL	40.000

2.1.11. Charges constatées d'avance (à détailler)

- Charges constatées d'avance d'exploitation 1 106.27 €

2.2 Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) – EXERCICE 2009

N° plan comptable et intitulé	A	B	C	D	Observations
	Montant au 31/12/2008	Diminution	Augmentation	Montant au 31/12/2009 (4)	
Fonds propres					
10220000 – Fonds de dotation (1)					
10650000 – Fonds de réserve générale	373 639.55			373 639.55	
10680000 – Fonds de réserve information & prévention					
10682000 – Fonds de réserve E.D.T					
10688100 – Fonds de réserve recherche	- 24 574.63			- 24 574.63	
10688300 – Fonds de réserve actions pour les malades					
10688400 – Fonds de réserve autres missions sociales					
11000000 – Report à nouveau crédit (3)	22 209.99			22 209.99	
11900000 – Report à nouveau débiteur (3)	- 192 010.32		- 84 851.47	- 276 561.79	
12000000 – Résultat de l'exercice excédent 2008 (2)					
12900000 – Résultat d'exercice déficit 2008 (2)	- 84 851.47	84 851.47			Affectation du résultat : A – B + C = D
Autres Fonds associatifs					
10360000 – Libéralités assorties d'une condition					
Total	94 413.12	84 851.47	- 84 851.47	94 713.12	

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la ligue,
10 % des revenus nets des biens de l'association sont virés aux fonds statutaires

(2) Résultats de l'exercice 2008 à affecter

JOINDRE LE PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONCERNANT L'AFFECTATION

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- ✖ l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- ✖ une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- ✖ une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C		D	E
Rubriques	<u>Provisions</u> Au début de l'exercice	<u>Augmentations</u> Dotations de l'exercice	<u>Diminutions</u> Reprises de l'exercice		Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions > <u>Nature de l'obligation provisionnée</u> > Estimation financière (hypothèse ayant conduit l'estimation) > <u>Échéance attendue</u>
	CN° : -151100 -151600 -151800	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500	Provisions devenues sans objet BILAN CN° 110000		
<u>Provisions réglementées</u>						
1.						
<u>Provisions pour risques</u>						
2.						
3.						
4.						
<u>Provisions pour charges</u>						
5.						
6.						
7.						
8.						
TOTAL						

(E) Informations sur les passifs éventuels

Informations sur les passifs ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraites	Provisionné	Non Provisionné	Total (1)
Indemnité de départ à la retraite			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

Dont engagements contractés au profit des dirigeants

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul est par salarié, on ne tient compte ici ni de l'actualisation de l'engagement, ni de l'accroissement des salaires, les deux sont supposés se compenser. L'âge de départ à la retraite retenu est de 63 ans. Le départ volontaire à la retraite est supposé à l'initiative du salarié.

2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

Origines Ressources	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice compte : 2009	Utilisation en cours d'exercice compte : 7894	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées compte : 6894	Fonds restant à engager en fin d'exercice compte : 2009
	Année	Montant	A	B	C	D = A-B+C
Soutien psychologique	2002	30 000.00	30 000.00			30 000.00
Recherche	2002	15 245.00	15 245.00			15 245.00
CIT (carte d'identité des tumeurs)	2000	109 611.69	109 611.69			109 611.69
TOTAL		154 856.69	154 856.69			154 856.69

(1) A regrouper le cas échéant

2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Montant initial		Affectation initiale (1)	Fonds à engager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897) B	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19) D
Ressources						
Dons manuels						
sous-total						
Legs et donations						
sous-total						
TOTAL						

(1) Affectation exemple : recherche

2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Concerne les projets pour lesquels il n'y a eu aucune dépense significative au cours des deux derniers exercices.

2.2.5. Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles (2)				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : à 2 ans au maximum à l'origine à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10283,62	10283,62		
Dettes fiscales et sociales	6 260,26	6 260,26		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	9 083,62	9 083,62		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	25 627,50	25 627,50		

(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice
Emprunts remboursés au cours de l'exercice

2.2.6. Charges à payer

▪ <i>Honoraires CAC 2008</i>	2 984.02
▪ <i>Honoraires CAC 2009</i>	6 099.60

2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés :

▪ <i>Comptes fournisseurs</i>	4 228.21
▪ <i>Comptes factures non parvenues</i>	6 055.41

2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) :

▪ <i>Taxes dues sur les rémunérations</i>	
<i>Taxe sur les salaires</i>	
<i>Formation professionnelle</i>	301.57
▪ <i>Dettes concernant les congés payés</i>	
<i>Dettes congés à payer</i>	4 061.87
<i>Provisions charges sociales s/dettes congés à payer</i>	1 896.82

2.2.9. Autres informations significatives

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Critères utilisés :

<i>Tableau de répartition des produits d'exploitation</i>	<i>Montant</i>
<i>Ressources propres (ventes, prestations de services...)</i>	<i>106 184.70</i>
<i>Subventions</i>	<i>42 122.83</i>
<i>Cotisations.....</i>	<i>41 928.00</i>
<i>Dons.....</i>	<i>229 845.77</i>

Les informations significatives doivent faire l'objet d'un commentaire approprié

3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

	A Nombre de Personnes	B Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	C Equivalent plein temps des heures de bénévolat (1)	D Valorisation en termes monétaires (2)
ADMINISTRATEURS ELUS Ne seront pas comptés les Administrateurs « membres de droit », Ne seront pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges règlementaires,	22			
BENEVOLES « ADMINISTRATIFS » Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, Téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	4	1 664	1	22 014.72
BENEVOLES DE TERRAIN (y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales)				
- Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre, etc.)	1	100	0.06	1 323.00
- Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions ...	1	1 200	0.73	15 876.00
- Organisation de manifestations	80	3 200	1.94	42 336.00
- Communication, démarches auprès des médias	1	100	0.06	1 323.00
- Ventes au profit du CD				
- Collecte de matériels (cartouches, téléphones, ...)				
- Quête sur la voie publique ou à domicile	1	100	0.06	1 323.00
- Démarches auprès des notaires, des entreprises ...	1	240	0.15	3 175.20
- Autres				
AUTRES				0.00
TOTAUX	111	6 604	4.00	87 370.92

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire = 13.23 € (équivalent temps plein x 13.23 €).

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	A Nombre de personnes	B Nombre d'heures DADS	C Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	2	2 832	1.56
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
TOTAL		0

Exemple : Valorisation des locaux mise à disposition, abandon des frais des bénévoles

L'ensemble des contributions volontaire en nature est comptabilisé en compte de classe 8.

L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1.5 fois le SMIC.

3.3 Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition ...)

A détailler si l'association ne peut pas évaluer de manière fiable et qu'elles ne sont pas enregistrées en pied de compte de résultat.

3.4 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Tout salarié à temps complet du Comité Départemental disposant d'une ancienneté d'au moins un an bénéficie chaque année d'un droit individuel à la formation (DIF) d'une durée de vingt heures. Le salarié en CDI à temps complet acquiert donc 20 heures de DIF, qu'il peut cumuler jusqu'à 120 heures.

Nombre de salariés :	2
Nombre d'heures DIF acquises au 31 décembre 2009 :	170.56
Nombre d'heures DIF non effectuées au 31 décembre 2009 :	170.56

3.5 Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative

A n'utiliser que pour les dossiers soumis à la procédure antérieure d'autorisation préalable par l'autorité administrative. Exclusivement pour les Comités Reconnus d'utilité publique.

Description	Montant	Date de l'acceptation
TOTAL	0	

3.6 Tableau de suivi des legs

Legs et donations acceptés par l'association pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice	Legs et donations à recevoir	Legs et donations reçus (encaissement)	Décassements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)
Legs BET HOULET		19 114,57			
Legs ROUZIERE		5 329,39			
Legs BOUYSSOU		368,09			
Legs RIEHS		23 063,70			
Legs LUQUET		7 165,10			
Legs CAZALIS		205,35			
Legs LABORDE		136 734,28			
Legs DELTEIL		3 676,52			
Legs VILLOT		34 134,80			
TOTAL		229 791,80			

Tableaux divers :

Successions en cours de réalisation.

Ceci ne concerne que les comités reconnus d'utilité publique ou assimilés.

3.7 Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre

Dons en nature	A nouveau (stock initial)	Utilisés	Sorties vendues	Stockés	Solde (stock final)
TOTAL					

3.8 Engagements hors bilan

3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre N, l'engagement envers les organismes bancaires s'élève à la somme de :
se décomposant comme suit :

- capital restant dû
- intérêts restants dus

3.8.2. Crédit-bail

Retraitements des crédits-bails					
	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres	TOTAL
Valeurs d'origine					
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
sous-total					
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
sous-total					
Redevances restant à payer					
- à un 1 au plus					
- à 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total					
Montants pris en charge dans l'exercice					

3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 5 241 membres

Signature du président du Comité Départemental :

NB : Seuls les chiffres certifiés sont pris en compte pour les votes de l'assemblée générale 2010 et pour les classements des Comités.

La cotisation adhérent s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001. Le poste comptable doit correspondre à un multiple de 8 €.

4. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réaliser et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique.

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

Si information significative :

- Pas de fait significatif.

4.1.4. Tableau de passage compte de résultat/CER

4.1.5. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects

Les produits et charges directs sont inscrits selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie.

Seuls les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition.

Les frais de personnel sont répartis sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des malades	22 302.16
- Actions d'information de prévention et de dépistage	-----
- Actions de formation	-----
- Actions de recherche	-----
- Communication	-----
- Frais d'appel aux dons et legs	-----
- Frais de fonctionnement	22 558.04

La méthode d'affectation des coûts indirects n'a pas fait l'objet de modification depuis plusieurs années.

4.1.6. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvention d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob.acquises par la Générosité du Public	Dotations à neutraliser

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.1.7. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

Chacune des ressources identifiées est ensuite déduite du montant des emplois auquel elle se rapporte suivant sa comptabilisation (analytique).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, seront imputés en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

4.1.8. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

La méthode retenue est celle de « historique indisponible ». Elle correspond à la reconstitution des ressources à partir d'un pourcentage moyen sur les trois derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées corrigé des versements exceptionnels.

Ce pourcentage moyen est appliqué au total des fonds associatifs, augmenté des emprunts ayant financé les immobilisations et diminué de l'ensemble des valeurs nettes comptables des immobilisations figurant au bilan à l'ouverture du premier exercice d'application.

Ce montant s'élève à 23 811,34 et a été validé par le CA du 25 février 2010.

4.1.9. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

Aucune variation n'est constatée au titre de l'exercice.